

IV.

LE SIEUR DE BELOY.

Le *sieur de Beloy*, le premier des deux personnages nommés dans l'acte d'acceptation de Louis XIV, comme ayant apporté à ce prince le testament de son oncle, est souvent mentionné dans les Mémoires de la fille de Gaston, dans la plupart de ceux des personnages du temps de la Fronde, ainsi que dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux; mais la biographie de ce personnage ne se trouve nulle part. Je n'ai pas à la faire complète ici, mais il ne sera pas inutile d'établir son état civil.

Le *sieur de Beloy* de notre acte, que la grande Mademoiselle ne nomme jamais que *Belloy* tout court, et dont un des fils figure dans ses mémoires avec cette désignation familière le *petit Belloy*, se nommait Hercule de Belloy. Il fut comte de Belloy, marquis de Montaiguillon, du chef de sa femme, capitaine des gardes du duc d'Orléans, conseiller d'Etat, gouverneur du Pont-St-Esprit en 1656 et 1657, et l'un des lieutenants généraux du gouvernement de Champagne et Brie en 1666. La généalogie de la maison de Belloy l'une des plus anciennes de la Picardie, a été dressée sur titres, avec critique et intelligence par le marquis Claude F. M. de Belloy, qui la publia en 1747 en un volume in-4°. L'auteur, qui n'a pas toujours retrouvé les dates extrêmes des personnages qu'il mentionne, a ignoré celles qui concernent Hercule de Belloy, mais comme il nous apprend qu'il fut l'aîné des cinq fils de Charles de Belloy, seigneur de Belloy-St-Liénard, lieutenant de la louverie de Monsieur<sup>1</sup>, et de Valentine Le Clerc d'Armenonville, mariés en 1607, on peut supposer qu'il naquit entre 1608 et 1610. Hercule de Belloy fut nourri page de Monsicur, devint ensuite enseigne, lieutenant, puis capitaine des gardes de ce prince; il épousa en 1649 Marie de Villemontée, dont Tallemant des Réaux parle en fort mauvais termes dans l'Historiette qu'il

1. Charles de Belloy a sa place dans le manuscrit de Pierre d'Hozier, cité plus haut. Voyez p. 30, où il figure avec le titre de lieutenant de la vénerie de Monseigneur.

a consacrée au père de cette dame, François de Villemontée, mort évêque de St-Malo en 1670, après avoir été marié et avoir été intendant du Poitou, Saintonge, Aunis, etc<sup>1</sup>.

Hercule de Belloy devint comte de Belloy par l'érection de plusieurs de ses terres en comté; dans les lettres patentes constatant cette faveur, qui sont datées de novembre 1652 et furent enregistrées les 6 septembre et 28 novembre 1653, le Roi déclare qu'il l'accorde à M. de Belloy en récompense des services qu'il lui a rendus pendant vingt années dans ses armées et ailleurs, et particulièrement près de son oncle, services que S. M. veut considérer comme ayant été rendus à sa personne. En bon français, ceci veut dire que Belloy, comme tant d'autres, avait été compris dans cet accommodement fait avec la cour, quelques jours avant la date de ces lettres patentes, le 28 octobre 1652, dont nous avons déjà parlé dans le § relatif à Bénigne Bruno, et que le Roi avait, ou voulait avoir de bonnes raisons pour élever en dignité le capitaine des gardes de son oncle le duc d'Orléans. Le comte de Belloy vivait encore en 1669; il était mort en 1694, date d'un acte où sa femme est qualifiée veuve. Le cardinal de Belloy, Jean-Baptiste de Belloy, qui vit sur le trône Louis XIV et Napoléon I<sup>er</sup>, étant né le 9 octobre 1709 et étant mort le 10 juin 1808, était de la même maison que le capitaine des gardes de Gaston, mais d'une autre branche, celle des seigneurs de Morangle. Le second Balzac a dédié un de ses romans à un petit-neveu de ce cardinal, Auguste, marquis de Belloy, dont

1. Voyez édition Paulin Paris, t. IV, p. 346. Il est à peine nécessaire de rappeler que si les caquets de Tallemant des Réaux sont presque toujours amusants, ce ne sont pas paroles d'évangile. M. Paulin Paris, dans son commentaire, p. 348, signale une médaille frappée en l'honneur de l'intendant F. de Villemontée, en 1632 par la ville de La Rochelle. Un exemplaire en bronze de cette médaille se trouvait en 1846 dans le cabinet de M<sup>r</sup> Massiou, qui l'a décrit dans le T. V de son *Histoire de la Saintonge et de l'Aunis*, p. 456. D'un côté, la ville de La Rochelle vers laquelle se dirige un vaisseau avec cette légende : *Capiet rursus hoc auspice portum*. De l'autre, les armes de l'Intendant avec cette inscription en spirale : « M<sup>rs</sup> F. de » Villemontée, chér, Seigneur de Montaiguillon et de Villeneuve, » conseiller d'Etat, maître des requêtes et intendant de la justice, » police, finances et marine de La Rochelle, provinces et îles » d'entre Loire et Garonne. »

la carrière accidentée ne se prolongea pas comme celle de son grand-oncle. Après avoir servi quelque temps dans la marine et avoir assisté comme pilotin à la prise d'Alger, avoir fait en Italie un assez long séjour dont son talent de peintre de portraits fit les frais, Belloy a cependant assez vécu pour se faire une place parmi les écrivains distingués de notre temps. La quatrième édition du dictionnaire de M. Vapereau le fait naître en 1815, mais ce doit être une erreur; Auguste de Belloy était né un peu plus tôt, vers 1812; il mourut en mai 1871, dans la province, berceau de sa famille, au château de Dromesnil<sup>1</sup>.

V.

LE SIEUR GOULAS.

Le *sieur Goulas* qui apporta au Roi le testament de Gaston, duc d'Orléans, avec le *sieur de Beloy* et est nommé comme celui-ci dans l'acte d'acceptation, ainsi que dans le récit de Mademoiselle transcrit plus haut, figure dans la plupart des Mémoires de la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, et je le rencontre jusque dans les pages si sobres de détails de feu A. Bazin, le judicieux historien de Richelieu et de Mazarin. Goulas, dont en outre Tallemant parle deux fois, à la vérité en passant, sans doute parce qu'il le réservait pour ses fameux mémoires de la Régence, n'est donc pas un inconnu; toutefois on chercherait vainement son nom dans les dictionnaires historiques; on ignore jusqu'à son prénom, comme on ignorait celui de Bénigne Bruno; on l'a confondu avec un de ses parents qui vécut obscur; en un mot, c'est une biographie à laquelle on n'a pas encore songé. Le personnage en valait cependant la peine. Ce n'était pas un homme de qualité comme le comte de Belloy; mais c'était un habile homme et qui a encore plus marqué dans les troubles que son compagnon, sur lequel il a le grand avantage de compter une condamnation à mort dans ses états de services. Je ne ferai pas ici la biographie complète du *sieur Goulas*; mais la place qu'il occupa dans l'affaire du don des

1. Voyez *Annuaire de la Noblesse de France*, par M. Borel d'Hauterive, 28<sup>e</sup> année, 1871-1872, dans le Nécrologe, p. 386.